



Communiqué de presse

20 avril 2016

Economie circulaire :

une avancée majeure pour la valorisation des meulures de rectification

Depuis plus de 20 ans, Les industriels d'Artema (et plus particulièrement les fabricants de roulements) travaillent à convaincre que les meulures issues de la rectification des roulements peuvent être réutilisées en aciéries. Jusqu'ici, celles-ci étaient considérées comme des déchets et ne pouvaient donc entrer dans un cycle d'économie circulaire classique.

Avec l'aide de la fédération des Industries Mécaniques et du Cetim, les industriels ont réalisé des études, ont organisé des visites d'Usine pour l'ADEME et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable ... Le but était de les convaincre, en ces temps de développement durable, que les meulures n'étaient pas de simples déchets et pouvaient être réutilisées sans risques pour l'Environnement notamment sous la forme de briquelette..

Avec L'Union pour la normalisation de la mécanique, ARTEMA a en parallèle, travaillé à la création d'une norme spécifique « briquelettes roulements » qui précise toutes les exigences réglementaires attendues. Appuyé par la FIM, cette démarche a été approuvée par le Ministère de l'environnement qui a donné son feu vert fin 2015 pour attribuer aux briquelettes roulements le code déchet 12.01.01 – « limailles et chutes de métaux ferreux ».

C'était la dernière étape à franchir pour permettre à la briquelette de devenir un déchet valorisable et même traçable (un certificat matière dématérialisé est proposé en annexe à la norme NF).

A travers son syndicat ARTEMA, la profession des roulements a démontré qu'elle était capable de répondre à toutes les conditions pour créer une production industrielle plus respectueuse de l'environnement.

A propos d'Artema :

Artema est le syndicat professionnel représentant les Industriels de la Mécatronique. Il rassemble plus de 150 entreprises adhérentes : fournisseurs de composants, de solutions et de systèmes dans les domaines de l'Étanchéité, des Transmissions Hydrauliques, Mécaniques et Pneumatiques, des Roulements et Guidages Linéaires, de la Mécatronique, et désormais des Fixations. Cela représente :

- 7,2 milliards de volume d'affaires dont 50% à l'export,
- 35 000 salariés dédiés.

Artema est membre de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et des comités européens CETOP, EUROTRANS et FEBMA. www.artema-france.org



Rejoignez-nous
sur Facebook



Rejoignez-nous
sur Twitter



Abonnez-vous à
notre chaîne



Rejoignez-nous
sur LinkedIn

Contacts presse :

Laure De Vericourt – Artema – Tél : Tél : 01 47 17 63 07 – Email : ldevericourt@artema-france.org

Nom du document : CP meulures de rectific
Répertoire : P:\communication\site internet
Modèle : C:\Documents and Settings\Laure\Application
Data\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : Your User Name
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 19/04/2016 11:25:00
N° de révision : 2
Dernier enregistr. le : 19/04/2016 11:29:00
Dernier enregistrement par : Your User Name
Temps total d'édition : 4 Minutes
Dernière impression sur : 19/04/2016 11:29:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 2
Nombre de mots : 404 (approx.)
Nombre de caractères : 2 224 (approx.)